

Les éleveurs et leurs voisins. Etude du renouvellement des rhétoriques professionnelles d'une profession contestée

Céline GRANJOU*, Isabelle MAUZ **

* Auteur correspondant : Cemagref Grenoble, 2 rue de la Papeterie, BP 76,
38 402 Saint Martin d'Hères Cedex
e-mail : celine.granjou@cemagref.fr

** Cemagref Grenoble

Résumé – Le métier d'agriculteur est actuellement confronté à la montée d'une multiplicité d'interpellations (pollutions, problèmes sanitaires, changement climatique, bien-être animal...) qui proposent des définitions exogènes de ce que doivent être – ou ne pas être – les pratiques agricoles. Cette situation singulière apparaît propice à une exploration du renouvellement des rhétoriques professionnelles d'une profession contestée, amenée à réélaborer le sens de ses activités. A partir d'une enquête portant sur une commune rurale de montagne, nous présentons les principales critiques adressées aux éleveurs par les acteurs non-agriculteurs du village, concernant respectivement l'accès au foncier, l'épandage des effluents et l'entretien des terrains. Nous identifions alors deux grands types de rhétorique professionnelle développés par les éleveurs en réponse à ces critiques : une première alliant une figure de victimisation à la menace de cessation de l'activité ; une deuxième revendiquant responsabilité et anticipation vis-à-vis des exigences exogènes sur fond de « contraintes techniques ».

Mots-clés : métier, éleveur, rhétorique professionnelle, voisinage

Cattle farmers and their neighbours. Study of the new professional discourses of a contested profession

Summary – Today's farmers are facing growing criticism about their activities, around questions of pollution, sanitary affairs, climatic change or animal welfare, non-professional actors promoting their own definitions of what farming activities should be – or should not be. This particular situation provides a good opportunity to explore the new professional discourses developed by a contested profession, fostered to re-elaborate the sense of its activities. Based on a survey in a rural mountain community, we present the criticisms addressed to cattle farmers by non-farmers in the village, which stress problems about land ownership, manure management, and pasture maintenance. We highlight two types of professional discourse developed by cattle farmers in response to the criticisms: The first one combines a victimisation figure with the threat of giving up the job; the second one claims responsibility and anticipation of the non-farmers' demands, as far as technical constraints make this anticipation possible.

Keywords: profession, cattle-breeder, professional discourses, neighbourhood

Descripteurs JEL : Q15, Q34

1. Introduction

Contre la thèse fonctionnaliste qui soutient l'idée d'un monopole des praticiens sur la définition de leur profession, plusieurs travaux de sociologie des professions ont montré que l'identité professionnelle se construit également dans le rapport aux non-professionnels. Cette construction peut passer par un travail de catégorisation des usagers ou des clients, effectué par les professionnels qui définissent notamment une figure de l'« usager idéal » (Strauss, 1992 ; Becker, 2006 ; Boussard *et al.*, 2006). Mais les non-professionnels interviennent également lorsqu'ils s'autorisent à juger et à critiquer ce que font les professionnels (Becker, 2006 ; Osty, 2003). Le cas du métier d'agriculteur – actuellement confronté à la montée d'une multiplicité d'interpellations proposant des définitions exogènes de ce que doivent être (et ne pas être) les pratiques agricoles et leurs fonctions – apparaît dans ce cadre constituer un exemple particulièrement intéressant de profession contestée. Alors qu'un passage s'est effectué de l'état de paysan à la profession d'agriculteur depuis les années 60 (Mendras, 1967 ; Rambaud, 1991), aujourd'hui, problèmes de pollutions environnementales, scandales agro-alimentaires, changement climatique, bien-être animal constituent autant d'exigences nouvelles souvent qualifiées de « sociétales » à l'égard de la profession. Cette situation singulière apparaît propice à une exploration du renouvellement des rhétoriques professionnelles (Paradeise, 1985) d'une profession interpellée par le reste de la société et amenée à réélaborer le sens de ses activités, non plus seulement au sein d'un débat professionnel interne, mais en lien avec un débat de société.

En effet, le risque porté par un tel processus de définition exogène de la norme professionnelle est bien de priver les acteurs agricoles de leurs capacités de jugement autonome et d'orientation collective (Lüginbuhl, 1991 ; Coanus, 1995), ou de dissocier profondément les responsables professionnels de leurs représentés (Delavigne et Roy, 2005). Nombre de travaux soulignent ce risque de dépossession des acteurs agricoles de leurs savoirs, compétences et catégories de pensée au profit d'un langage imposé par d'autres, notamment de formes d'expertise naturaliste ou écologique (Rémy, 1995 ; Rémy E. *et al.*, 1999 ; Alphandéry et Fortier, 2001). En nous inscrivant dans une lignée de travaux en sociologie des professions qui souligne l'importance du travail de la profession sur elle-même pour se fabriquer (Rémy, 1987 ; Baszanger, 1990 ; Degrange, 2001 ; Lémyer, 2003), nous soutiendrons pour notre part que la situation de contestation de la profession agricole pourrait fournir le socle d'un renouvellement des rhétoriques professionnelles visant à présenter et valoriser le métier à destination des non-professionnels.

Nous nous appuyons ici sur le cas de la profession d'éleveur, « monde » professionnel particulier au sein de l'agriculture (Baszanger, 1990), et plus précisément, sur l'exemple des éleveurs de montagne. Les éleveurs de montagne ne sont certes pas en butte aux mêmes critiques ou interpellations que les grands céréaliers, ou même que leurs collègues éleveurs intensifs de plaine dont les élevages hors-sol sont largement stigmatisés. Pourtant, l'exemple de l'élevage de montagne est caractérisé par une trajectoire historique de marginalisation très forte au sein des territoires et des communes sur lesquels il s'exerce, liée à la professionnalisation même de l'activité dans les années 60 : alors qu'il y a quelques décennies, tous les habitants partageaient une

activité agricole, les agriculteurs sont aujourd'hui spécialisés sur des activités d'élevage et sont devenus très minoritaires aux côtés des personnes exerçant d'autres professions (originaires du lieu, nouveaux arrivants) et des retraités (Rémy, 2005a).

Ce texte s'appuie sur une enquête portant sur une commune rurale de montagne (moyenne Tarentaise¹). Les entretiens – au cours desquels les acteurs ont été incités à revenir sur le passé et leur trajectoire professionnelle ainsi qu'à s'exprimer sur leur vision de leur avenir et sur leurs relations avec les autres habitants de la commune et des environs² – se sont accompagnés de séances d'observation (emmoutonnée, démontagnée, pesée du lait) et d'une mise en perspective historique, qui a conduit à un travail spécifique sur les archives communales et départementales. Enfin, ils ont été complétés par une nouvelle série d'entretiens, menés en 2003 à une échelle élargie, qui ont permis de constater que les réactions des agriculteurs aux attentes et aux critiques de leurs voisins se retrouvaient dans des termes proches dans les communes avoisinantes³.

Ce matériau nous a permis de mettre en évidence un répertoire de discours formulés par les éleveurs face à diverses critiques exprimées par leurs voisins. Nous avons en effet exploité les entretiens non pas dans l'idée qu'ils constituaient un reflet des interactions effectives au sein du voisinage (Nicourt et Girault, 2006), ni dans l'optique de faire une typologie des éleveurs en fonction de leurs stratégies face à la remise en cause de leur activité (Lémery *et al.*, 2005), mais simplement dans l'idée qu'ils permettraient de repérer et de caractériser des postures de défense et/ou de valorisation de la profession, actualisées de façon pragmatique en situation d'entretien (Dodier et Baszanger, 1997). Les discours recueillis, s'ils ne renvoient pas toujours à des discours « de réponse » aux interpellations des voisins, constituent néanmoins des discours « en réponse » aux critiques ou exigences perçues.

Nous nous attacherons dans un premier temps à présenter les principaux types de critiques adressés aux éleveurs par les acteurs non-agriculteurs du village, concernant respectivement les questions foncières, l'épandage des effluents et l'entretien des terrains. Dans un second temps, nous identifierons deux grands types de discours développés par les éleveurs en réponse à ces critiques, discours dont la nature et l'hétérogénéité nous semblent témoigner des tensions dans lesquelles les éleveurs sont pris face à la contestation de leur profession.

¹ Une vingtaine d'entretiens a été menée : tous les agriculteurs sont éleveurs de troupeaux bovins laitiers, toutefois ils se trouvent dans des situations diverses (éleveurs à temps plein, double-actifs, retraités). Les autres acteurs sont des nouveaux venus ou des enfants d'éleveurs qui ont choisi un autre métier (tourisme, notamment) : voir ci-après pour une description plus approfondie des habitants de la commune. Les personnes interviewées sont âgées de 45 à 90 ans ; deux femmes ont été interviewées, mais parfois la conjointe de l'homme interviewé était présente lors de l'entretien et s'est exprimée.

² D'une durée moyenne de deux heures et demie à trois heures, ces entretiens se rapprochent des « récits de vie » (Bertaux, 1996) sans être toutefois aussi approfondis.

³ Ceux-ci ne constituent toutefois pas le matériau de l'analyse présentée dans le développement.

2. Les pommes de discorde

L'exploitation des entretiens s'est faite dans l'idée qu'ils constituaient une entrée privilégiée dans un travail de « représentation » – au sens latourien du terme – de la profession. Il ne s'agit pas là, bien sûr, de dénoncer une instrumentalisation stratégique de la scène de l'entretien par les acteurs, mais de tenter d'intégrer à l'analyse une réflexion sur les conditions d'enquête (Bizeul, 1998), en considérant en particulier que la situation d'entretien offre une opportunité aux enquêtés de développer des formes de « mise en scène » d'eux-mêmes et de leur métier (Goffman, 1973 ; Hilgartner, 2000) face à des enquêteurs appartenant eux-mêmes à un autre groupe professionnel. Dans notre cas, les enquêteurs se trouvaient de plus perçus comme capables de faire remonter les discours tenus auprès d'instances étatiques officielles. Venus de la ville à bord d'un véhicule administratif, tous deux sont en effet membres d'organismes de recherche proches de l'agriculture et l'un d'eux, perçu comme parisien de surcroît, manifeste une connaissance approfondie des arcanes de la politique agricole, des institutions et de leurs responsables. Outre ces attributs personnels, qui contribuent à conférer à l'enquête une tournure quasiment officielle, les enquêteurs ont précisé que leur travail sur l'évolution du métier d'agriculteur s'insérait dans un programme plus vaste⁴ impliquant d'autres chercheurs (agronomes) et des représentants de la profession, et affichant des objectifs de co-construction de la recherche et de transfert des résultats vers les professionnels et les élus. A partir des indices dont ils disposaient, il n'est dès lors pas surprenant que certains enquêtés aient pressé les enquêteurs d'endosser un rôle de porte-parole, en faisant entendre des doléances et des réclamations localement toujours demeurées lettres mortes : « *vous y marquez, ça ?* », « *non mais ça dites-le hein !* ». Dans ce contexte, on peut comprendre aussi qu'à l'inverse, il est arrivé que les enquêtés confient des propos aux sociologues en les priant expressément de ne pas les répéter : « *ça, vous ne le répétez pas* », mais aussi que l'entretien ait été vu par beaucoup comme une excellente opportunité de mener leur propre enquête sur les propos tenus par leurs collègues ou voisins. La quasi-totalité des entretiens contient ainsi de petites notes et interrogations du type : « *il vous l'a peut-être pas dit mais enfin...* », « *j'sais pas si c'est vrai ou pas, ils vous en ont parlé, non, d'ça ?* ». En exploitant les entretiens, nous avons donc veillé à tenir compte de cette situation particulière liée au fait que l'enquête s'est déployée dans un réseau d'interconnaissance chargé d'enjeux. En particulier, nous avons veillé à ne pas déduire automatiquement des propos exprimés en entretien l'idée qu'ils seraient formulés dans des termes similaires lors d'interactions de face à face entre les parties prenantes.

Nous commencerons par donner quelques éléments d'information sur la commune enquêtée et sur ses acteurs, afin de pointer la diversité des situations des éleveurs et de présenter les principales autres activités exercées dans la commune, avant de développer les trois principaux points d'achoppement entre les éleveurs et leurs voisins.

2.1. Eléments de présentation de la commune enquêtée et de ses habitants

La population de la commune est marquée par une diminution globale dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Passant de 382 habitants en 1968 à 270 en

⁴ Programme « Pour et Sur le Développement Régional ».

1990, elle s'est stabilisée à 272 en 1999 (et a même remonté depuis très légèrement). L'école a été fermée et un hameau qui comptait une centaine d'habitants au début du vingtième siècle est aujourd'hui inhabité.

Au moment de l'enquête (2002), six exploitations agricoles sont encore présentes sur la commune, possédant entre 5 et 55 vaches laitières et livrant leur lait à la coopérative de Moûtiers pour la fabrication du beaufort. Deux des exploitations sont tenues par des retraités. Les éleveurs sont organisés en groupement pastoral, qui exploite les alpages de la commune où pâturent en été environ 150 vaches laitières et les génisses. Estimant s'entendre plutôt bien, et nettement mieux que dans certaines communes voisines, ils ont acquis une bétailière en CUMA⁵ et s'arrangent au printemps pour déplacer ensemble les parcs. Les quatre « grosses » exploitations sont membres du groupement intercantonal de développement agricole (GIDA), créé à la fin des années 1970 pour relancer et moderniser l'activité agricole alors en plein déclin. L'une des exploitations est dirigée par le maire de la commune, qui exerce également d'importantes responsabilités professionnelles à l'échelle départementale ; cependant, seule la plus importante d'entre elles (un GAEC⁶ familial) semble assurée de sa pérennité.

La double activité a toujours occupé une part majeure dans le fonctionnement des exploitations agricoles et a pris des formes très différentes au cours du temps : d'après les témoignages des enquêtés les plus âgés, les paysans-bûcherons ont progressivement cédé la place aux ouvriers-paysans, employés dans l'usine chimique du fond de vallée (construite à la fin du XIX^e siècle), puis aux exploitants-moniteurs de ski. Au moment de l'enquête, un éleveur était ouvrier à l'usine du fond de vallée.

Les autres activités exercées par les habitants de la commune concernent le tourisme, l'exploitation forestière et la chasse. Une petite activité touristique a démarré dans les années 1970 mais, contrairement à ce qui s'est passé dans nombre de communes voisines, elle est restée extrêmement réduite (500 lits touristiques, trois téléskis). Cependant, des habitants travaillent dans des communes voisines, supports de stations de sports d'hiver, dont trois des membres du GAEC. La forêt, qui s'est sensiblement étendue, ne fournit quasiment plus d'emplois et l'affouage a perdu une grande partie de son importance. En revanche, les revenus tirés de l'exploitation des bois contribuent de manière essentielle au budget communal. Enfin, comme dans nombre de communes de montagne, le gibier s'est considérablement diversifié au cours des dernières décennies et les populations d'ongulés sauvages ont beaucoup augmenté. Les chasseurs de lièvres, qui étaient tous des éleveurs, ont cédé la place aux chasseurs de chamois, de mouflons et de sangliers. Eleveurs et chasseurs constituent aujourd'hui des groupes entièrement distincts, ou quasiment (le jeune fils d'un des membres du GAEC est chasseur). Lors de l'enquête, l'association communale de chasse agréée, qui rassemble une trentaine de chasseurs, est présidée depuis près de quarante ans par un habitant du hameau du fond de vallée, en très mauvais termes avec les éleveurs.

Les éleveurs se trouvent ainsi en petit nombre face à des habitants exerçant d'autres activités, dans une commune partagée de plus sur deux sites : le fond de vallée,

⁵ Coopérative d'utilisation du matériel agricole.

⁶ Groupement agricole d'exploitation en commun.

où se trouve l'usine et où s'est installée la plupart des nouveaux habitants⁷, et le chef-lieu en altitude, où se trouvent la mairie, l'église et les sièges des exploitations. Dans cette situation, un certain nombre de critiques s'est développé de la part des habitants non-agriculteurs à l'égard des éleveurs.

2.2. La critique de l'accaparement des terres

Dans les années 60 et 70, la disponibilité de terres a constitué un des principaux facteurs conditionnant la possibilité du maintien des exploitations. La nécessité vitale d'agrandir le troupeau, et donc de trouver d'autres terres afin de pouvoir maintenir la viabilité de l'exploitation, a contribué à orienter la sélection entre ceux qui sont restés exploitants et ceux qui ont quitté l'agriculture. La plupart des anciens éleveurs n'a continué à exploiter que quelques ares, pour faire un jardin et avoir quelques poules et lapins, et a loué les terrains qu'ils ont cessé d'exploiter à ceux qui se retrouvaient avec un nombre de bêtes trop important pour leurs propres terres et étables. Un petit nombre d'agriculteurs a fini par exploiter l'ensemble des terrains appartenant à une grande quantité de personnes différentes.

Cet historique explique en partie que les relations entre éleveurs et propriétaires de terres, issus dans leur grande majorité de familles paysannes, sont aujourd'hui particulièrement conflictuelles. Les propriétaires reprochent d'abord aux agriculteurs d'avoir accaparé tout l'espace de la commune :

« Avant y avait peut-être cinquante agriculteurs, dans la commune, maintenant ils sont quatre, ils ont récupéré tous les terrains de tout le monde. »
(un propriétaire)

Ils leur reprochent également d'user sans compensation financière des terrains situés en alpage. En effet, à l'époque du fruit commun (disparu en 1972), l'usage des alpages était payant suivant le système de « l'herbe de montagne ». Comme le développe Jacques Rémy (2004), le nouveau système du groupement pastoral, qui à partir de 1981 remplace le système du fruit commun, constitue « une exclusion des non-actifs agricoles sans compensation d'aucune sorte, matérielle ou symbolique » :

« A c'moment-là on payait, de l'herbe de montagne, on appelait ça l'herbe de montagne, les anciens propriétaires qui avaient eu du terrain là-haut à l'alpage, on leur donnait un petit, un petit quelque chose quoi pour les terrains qu'ils avaient, maintenant y a des années, y a au moins trente ans qu'ils donnent plus un centime. » (un propriétaire)

C'est un sentiment d'occupation de l'espace et de monopolisation des biens communs qui prévaut ainsi, comme le montre le discours d'un acteur non-agriculteur qui dénonce le fait que les machines agricoles – qu'il pense achetées sur les crédits de la commune – « restent en montagne en permanence »⁸.

⁷ Un périmètre Seveso a été délimité autour de l'usine après l'accident d'AZF, si bien que les constructions sont désormais impossibles.

⁸ L'acteur précise peu de temps après qu'il n'est pas sûr de ce fait qui, en effet, n'est pas exact.

Ce sentiment de monopolisation des alpages par les éleveurs et d'éviction des autres acteurs de la commune est lié à l'histoire complexe et obscure⁹ du cadastre local. Certains propriétaires ont cependant conservé les papiers prouvant leur propriété et s'insurgent, au nom des sacrifices et du travail de leurs prédécesseurs :

« Après tout, Pépé il s'est assez sacrifié pour pouvoir acheter tous ces terrains, et non. C'est normal. Même qu'ils disent que c'est rien du tout. » (un propriétaire)

Du côté des éleveurs, c'est un sentiment de précarité et de forte dépendance qui prédomine : la crainte d'être expulsé sans préavis des terrains exploités est fréquemment exprimée. Les témoignages sur les incidents émaillant les relations entre éleveurs et propriétaires de terres ne manquent pas, pouvant aboutir notamment à la fin brutale de certains baux oraux¹⁰ :

« Parce que moi, aujourd'hui, j'en loue mettons 20 hectares, aujourd'hui on (avec le propriétaire) s'engueule parce que mes vaches vont dans sa pelouse ou un truc comme ça, il dit : "ouais, tu nous emmerdes avec tes vaches", et puis un beau jour : "je t'enlève tes terres" ».

En effet, en dépit de la formalisation de certains baux, la plupart restent oraux, justement pour ne pas accroître le sentiment de dépossession des propriétaires :

Au final, tandis que les agriculteurs se sentent entièrement à la merci des propriétaires des parcelles qu'ils exploitent, les propriétaires présentent les éleveurs comme des usurpateurs qui *« se croient les propriétaires de tout le terrain »* et qui *« profitent de tout »*, *« tout bénéf »* sans reconnaître leur chance : *« Les gens, ils ont tellement peur d'être plus chez eux, d'être pratiquement plus propriétaires, avec des bails {sic} écrits que ils préfèrent oral ; si on n'est plus d'accord, si... on se sépare tandis que écrit, passer par les tribunaux et tout, ça, ils ont peur de ça. Alors faut pas proposer des bails écrits parce que là vous êtes sûrs [que les propriétaires n'accepteront pas de louer] ! »* (un éleveur)

« On leur donne nos propriétés, on leur donne tout, et on passe encore pour des, bientôt pour des voyous, pour des trucs comme ça, faut quand même arrêter ! non ?, ils devraient déjà être tout contents quand même qu'on leur file nos propriétés ; s'ils avaient pas ça, ils feraient quoi !? » (un propriétaire)

2.3. L'entretien des terrains et les dégâts des animaux

Un deuxième point d'achoppement est lié à l'entretien des terrains et du paysage que permet l'exploitation agricole. Les avis des divers habitants non-agriculteurs sur le rôle d'entretien de l'espace assuré par les éleveurs sont en effet particulièrement partagés. Tous constatent l'évolution des paysages, dont témoignent les photos aériennes : les

⁹ Selon la rumeur locale, un document établissant la localisation des parcelles sur l'alpage aurait été brûlé, il y a fort longtemps, peut-être intentionnellement.

¹⁰ Les terres « enlevées » à un éleveur sont alors plutôt confiées à un autre exploitant qu'abandonnées.

champs sont devenus prés, puis se sont remplis de buissons et ensuite d'arbres. Les enquêtés, agriculteurs ou pas, déplorent cette évolution :

« Ça prend, la brousse elle prend partout hein. En 20 ans, j'vous dis pas comme elle a avancé de l'autre côté ; avant quand on regardait les villages on voyait encore des grandes surfaces vertes autour des villages et tout maintenant c'est fini hein. » (un habitant de la commune)

Une éleveuse à la retraite souligne que la menace d'envahissement par la friche concerne jusqu'aux jardins potagers, situés tout près des maisons dans le village :

« Nous, les jardins {potagers} mais on va être envahis de frênes ! envahis de frênes près des maisons, au pied des murs des maisons ! {...} des fois quand je déplace les tôles, et ben ça y est, tu trouves des frênes grands comme ça, à ras des maisons »

Or, si plusieurs acteurs estiment que le noyau agricole de la commune a permis de limiter les dégâts en entretenant le paysage, beaucoup jugent que les éleveurs n'entretiennent pas suffisamment l'espace et, surtout, plus autant que par le passé. Du fait de l'intensification et de la mécanisation, les éleveurs tendent effectivement à exploiter en priorité les terrains les plus accessibles et les moins pentus, et à en délaisser d'autres. L'abandon de certaines pratiques comme l'échardonnage et l'arrachage du vérâtre leur est également reproché et ils sont accusés de négligence :

« La montagne, y a une chose que j'leur reproche sans arrêt, c'est qu'ils font pas, j'sais pas s'ils vous en ont parlé mais bon, ils entretiennent pas bien hein, y a plein de chardons de partout, de partout {...} mais ils pourraient faire quelque chose, c'est vrai qu'ils font pas beaucoup d'entretien {...} chemins, ils font pas d'entretien. Les seuls au Pra, je vais vous l'dire moi, les seuls qui font de l'entretien, c'est les X, c'est les seuls qui font quelque chose d'à peu près potable ; ils arrivent à enlever les buissons, les cailloux qui leur {sic} gênent et ainsi de suite mais les autres, ils font rien » (un éleveur retraité)

Par ailleurs, la concentration des déjections animales autour des machines à traire, lorsque celles-ci ne sont pas déplacées suffisamment fréquemment, est jugée responsable du développement de mauvaises herbes, ajoutant encore au mauvais état des terrains :

« c'est pas beau, c'est vrai que quand on s'promène, et puis en plus la prairie pour la refaire en altitude, c'est dur, ça s'fait pas comme ça, ça s'fait pas du jour au lendemain hein, c'est vrai qu'après, bon, ça pousse un peu des saloperies quoi. » (un habitant non-agriculteur)

Sur ce point, les habitants n'ayant jamais exercé le métier d'agriculteur (*a fortiori* les nouveaux venus dans la région) apparaissent nettement moins critiques que les anciens agriculteurs : ayant connu d'autres pratiques et toujours propriétaires de terrains, ces derniers se montrent particulièrement critiques quant à la qualité de l'entretien des terrains qu'ils louent aux éleveurs, au point que certains suggèrent une forme de décadence du métier.

Les éleveurs ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit de pointer la détérioration des terrains agricoles, dont ils accusent quant à eux les animaux sauvages et singulièrement

les sangliers. Ce problème est relativement nouveau, du fait que les animaux sauvages posant problème (grands ongulés mais surtout sangliers) autrefois inexistantes dans la commune se sont multipliés pour diverses raisons. Par ailleurs, la mésentente locale entre éleveurs et chasseurs est exacerbée du fait du faible nombre des agriculteurs face aux chasseurs (cf. *supra*). La bête noire des éleveurs est d'abord le sanglier, accusé d'endommager les terrains agricoles en fouissant le sol et de laisser derrière eux « un terrain lunaire » :

« *Y a des alpages en particulier, quand on voit aujourd'hui, c'est un terrain lunaire ! Y a plus vraiment une belle pelouse, c'est tout en trous, en bosses.* » (un éleveur)

Ce ne sont pas tant les agissements des animaux dont se plaignent les éleveurs que l'absence de réponse appropriée de la part des chasseurs, blâmés parce qu'ils maintiennent la population de sangliers à un niveau que les éleveurs jugent excessif et parce qu'ils ne font pas le nécessaire pour remettre les terrains en l'état, ni pour empêcher « leurs » animaux de les dégrader – à la différence des éleveurs, qui se montreraient responsables de leurs vaches :

« *{Quand les vaches abîment l'alpage} nous après on passe la berse et puis on met d'la graine, on resème, parce que les cochons {sangliers}, pour le moment, j'les ai encore jamais vu faire ça, moi j'veux bien qu'ils détruisent le terrain, mais après ils prennent la berse.* » (un éleveur)

Altercations et incidents ne manquent pas de se produire lors de rencontres inopinées entre éleveurs et chasseurs, dans un contexte où chacun rumine ses griefs et où le discours devient parfois violent :

« *Y a 37 ans que j'suis président {de la société de chasse}, et ben j'vous garantis que j'en ramasse plein les oreilles hein, encore moi ça va encore {...}, mais ma femme, elle supporte plus hein, ma femme, elle en a marre, on peut plus monter au Pra!, j'ai encore une maison là-haut, on n'y va plus, si faut se faire harponner sans arrêt, non !* » (le président de la société de chasse)

Un éleveur conclut son propos par la question suivante : « *Qui il faut tuer : les sangliers ou les responsables ?* »

2.4. Les critiques des mauvaises pratiques d'épandage des effluents

La question de la gestion des déjections animales donne elle aussi lieu à des dénonciations des pratiques agricoles de la part des non-agriculteurs. Une première critique vise l'odeur ou l'aspect visuel du fumier épandu, au vu et au su de tous, sur des prés proches du village (notamment l'hiver, quand le lisier est épandu sur la neige). Mais ce sont surtout les pratiques d'épandage sauvage du surplus de fumier ou lisier, en quantités très importantes, dans des ravins, fossés, ruisseaux etc., qui sont dénoncées. Un acteur travaillant pour le tourisme critique vertement les effets de ces épandages sauvages qui dégradent la végétation et surprennent désagréablement le promeneur ; il les compare avec le dégazage d'un pétrolier :

« *C'est crade hein ! moi j'connais des coins où bon, y a des arbres qui sont grillés, des p'tites pousses de sapin comme ça en forêt qui sont complètement grillées parce que, parce que y a eu des tonnes de fumier et d'lisier qui ont été*

épandues comme ça. Ils s'emmerdent pas ! dégazer comme ça, pour moi, c'est comme un pétrolier qui dégaze, quoi, même si c'est moins dégueulasse quoi (...) un jour vous allez aux champignons, vous marchez dans la merde jusqu'aux genoux, vous dites : merde y a un souci, là, qu'est-ce qui s'passe ! ? Ils déversent là depuis un an deux ans, des marais de, de bouses de vaches quoi, alors bon, c'est quelque part, c'est pas très clean quoi ! » (un habitant travaillant dans le tourisme)

Les acteurs non agricoles dénoncent les conséquences en termes de pollution de l'eau, ainsi qu'en termes de détérioration de la végétation :

« Alors le lisier, bon, parlons-en du lisier, donc comme ils mettent du lisier, ben maintenant il faut voir comme les... c'est la ciguë qui pousse, nous on appelle ça les coquouées (...) avant on mettait pas d'fumier on mettait rien du tout, on mettait un peu d'fumier de temps en temps ou, mais c'était pas, c'était pas comme maintenant, alors maintenant depuis qu'ils fument, depuis qu'ils mettent ce lisier, ben dis donc, ça pousse, les coquouées ! » (un agriculteur retraité)

Au final, ce serait la collectivité qui aurait à payer pour des pratiques polluantes imputées aux seuls agriculteurs. Ces critiques sont d'autant plus virulentes qu'est répandue la conviction que les éleveurs pourraient mieux gérer ces problèmes, mais qu'ils s'obstinent dans des pratiques non raisonnées - non respectueuses des dosages, notamment - sans reconnaissance des nuisances occasionnées :

« Vous avez un chien, vous lui faites faire ses besoins sur la voie publique, bon ben vous gênez quelqu'un. Eux ils ont leurs bêtes, vous croyez qu'ils gênent pas quelqu'un ! ? quand leurs vaches, elles se promènent dans les machins et qu'y a plein d'bouses de vaches ou quand ils charrient leur purin et que puis que ça coule tout le long par le machin, qu'on voyait l'autre jour, je sais pas si vous avez pas été sur P., et ben j'vous garantis que ça devait couler dehors, ça fait une raie comme ça tout le long de la route jusqu'en haut, mais eux, non mais y a une chose qui est certaine, c'est que, bon j'ai pas bien compris si vous avez été chez d'autres paysans mais faut reconnaître que eux, tout ce qu'ils font, c'est normal et que tout ce que les autres ils font c'est pas normal, hein ; quand ils laissent leur trayeuse, quand il pleut pendant 8 jours ou 10 jours, que y a d'la boue haut comme ça et que ça pousse plus rien, ça pousse plus que des, des, des machins, comment ?, comment ça s'appelle en français ? des {rumex, des orties} » (un habitant non-agriculteur)

Si les acteurs enquêtés se sont montrés loquaces sur leurs conditions d'accès au foncier et sur les dégâts des animaux sauvages, entrant dans le détail des événements pour exprimer leurs doléances, porter des accusations et rapporter des incidents, en revanche, ils n'ont parlé qu'avec la plus grande circonspection et le plus souvent à mots couverts de la question de la gestion des effluents d'élevage. C'est une situation d'évitement et de reproches tacites qui prévaut, avec d'un côté des dénonciations par lettres anonymes, et de l'autre des éleveurs réticents à reconnaître ces pratiques - dont les enquêteurs ont pu constater la réalité en parcourant la commune à pied :

« C'est un sujet qui est très très difficile à aborder ; tout d'suite, moi j'ai eu bein des discussions, oub !, ça d'vient tout d'suite chaud et ça peut même devenir, p'fuit : "allez, t'es pas content, toi, t'es qu'un con !" Faut pas en parler parce que... » (un habitant non-agriculteur)

Enfin, au cours des entretiens avec les enquêteurs, les éleveurs ne se sont pas contentés de ne pas aborder le problème : ils l'ont dénié – « *les fosses sont complètement étanches, y a rien qui peut aller par l'égout* », dit l'un d'eux – ou l'ont rejeté sur leurs collègues. Au final, trois des quatre principaux éleveurs de la commune sont impliqués dans ces accusations croisées, sans qu'aucun d'eux ne reconnaisse prendre actuellement part aux déversements sauvages, délibérés ou accidentels.

3. Entre victimisation et retournement de la menace, des professionnels sous tension

Absence de dialogue ou de débat ouvert ne signifie pourtant pas absence de travail de réflexion et d'invention de nouvelles significations autour du métier d'éleveur. Si les propos recueillis lors de l'enquête ne doivent pas être confondus avec des prises de parti publiques, qui refléteraient des situations effectives d'interaction entre habitants du village, les entretiens sont pourtant l'occasion d'un travail de renouvellement des rhétoriques professionnelles face aux critiques ou exigences que les éleveurs perçoivent. Un premier discours repérable dans les entretiens présente les éleveurs comme victimes d'un mouvement de marginalisation irréductible et souligne les risques dont la cessation de leur activité menace la communauté villageoise : il s'agit bien là d'une manière de réaffirmer les besoins auxquels répond l'activité agricole, et elle seule, et donc d'une forme de rhétorique professionnelle – au sens de Paradeise (1985) qui définit la rhétorique professionnelle comme un discours où les professionnels affirment à la fois l'existence d'un besoin dans la société, leur capacité spécifique à y répondre et l'existence d'un « dispositif qui protège de l'arbitraire », c'est-à-dire qui protège le non-praticien d'éventuels abus de confiance à l'égard du praticien.

3.1. La figure de la peau de chagrin : un discours de victimisation

Les éleveurs se plaignent fréquemment d'un mouvement de réduction inéluctable de la place qui leur est accordée (Rémy, 2006), qui diminuerait comme une véritable « peau de chagrin ». On retrouve cette plainte concernant la restriction de l'espace accessible aux troupeaux, victimes selon les éleveurs d'une exigence générale d'invisibilité (les habitants ne supportant pas le bruit, le dérangement ni l'odeur liés aux vaches). En témoigne l'éleveur-ouvrier, qui est le seul à ne pas avoir construit un bâtiment agricole à l'extérieur du village :

« Vous sortez des vaches, maintenant, vous sortez une vache du village, bon et ben tout le monde vous regarde, bon, on sait bien qu'il faut faire attention, mais faut pas qu'elle bouffe de l'herbe, faut pas qu'elle fasse ci, faut pas qu'elle fasse là. » (un éleveur)

Un éleveur cite la menace de démontage des clôtures comme exemple des actes de malveillance qu'encourt selon lui son troupeau. Les décisions arbitraires des propriétaires de terres constituent également une menace chronique pesant sur la présence des troupeaux :

« Nous, gérants ou locataires de machins {alpages} de, on décide rien {...} aujourd'hui, ils nous disent : "vous parquerez pas là", ben on parquera pas et puis terminé, c'est clair. » (le même éleveur)

L'extension du bâti, privilégiant les terrains plats qui sont aussi les meilleurs d'un point de vue agricole, de même que l'interdiction par le Code rural de construire un bâtiment d'élevage à moins de cent mètres du village sont présentées par des éleveurs comme relevant d'une menace chronique d'expulsion de l'espace villageois :

« Dans deux trois ans, on va me dire : "t'es au milieu du village, il faut que tu foutes le camp". Là, y a encore des maisons qui se construisent. » (le même éleveur)

D'autres extraits d'entretien désignent un mécanisme de concurrence sur l'espace lié à la montée des préoccupations environnementales (périmètres mis en défens pour protéger les captages d'eau notamment) ou touristiques (zones interdites au pâturage, présence récurrente de bâtons de ski ou d'épingles de forfait...).

Mais le mouvement de réduction de la place allouée à l'élevage et aux éleveurs se joue également au niveau politique, dans les débats sur l'avenir de la commune et le type d'activités choisies pour s'y développer. Au niveau du conseil municipal notamment, bien que le maire soit lui-même éleveur, certains agriculteurs estiment assister à une désolidarisation du conseil municipal d'avec leurs propres souhaits et leurs priorités. On a vu que la commune regroupait en effet un chef-lieu en altitude (où habitent les éleveurs toujours actifs) et une partie du village en fond de vallée, peuplée en partie de nouveaux venus et en partie d'anciens habitants du chef-lieu (originaires de familles d'agriculteurs). Alors que dans le passé, l'ensemble de la population de la commune effectuait des migrations saisonnières collectives entre ces deux sites (Rémy, 2005b), cette solidarité est désormais rompue : les populations du haut et du bas ne sont désormais plus les mêmes et n'ont plus les mêmes modes de vie ni les mêmes aspirations, si bien que le conseil municipal est partagé entre la représentation des uns et des autres (la moitié à peu près des conseillers municipaux provient de chacune des deux parties du village). L'appartenance des conseillers à la profession agricole constitue dès lors un enjeu fort, dont dépend en particulier le degré de flexibilité de l'application des normes agricoles. Les agriculteurs tiennent un discours oscillant entre la reconnaissance du fait que la présence de plusieurs agriculteurs au conseil municipal jusqu'à un passé récent a permis de défendre les intérêts de l'élevage, et la crainte de se retrouver dans un futur proche dépourvus de toute capacité de négociation du fait de l'importance prise par les nouvelles priorités touristiques et environnementales par rapport aux enjeux agricoles :

« non, non, parce que la commune s'est bien débrouillée à l'époque, parce que y avait encore pas mal d'agriculteurs dans le conseil j'pense, donc on a bien mis les zones non constructibles où il fallait, on a bien... » (un éleveur)

Ce type de discours de victimisation ne se fonde donc pas sur l'identification et la dénonciation de coupables potentiels, mais sur la déclinaison parfois lancinante de

diverses formes de marginalisation : spatiale, politique, mais aussi économique et sociale, comme le montre aussi le traitement de la question du temps de travail. Les éleveurs, en particulier lorsqu'ils sont pluriactifs, mettent en scène leur assujettissement à des horaires « de fou » qui créent un fossé entre leur mode de vie et ceux de leurs concitoyens :

« Même (si) je suis crevé, je vais pas dormir, une parenthèse, par exemple quand je suis de nuit, je fais 20 heures-4 heures, j'arrive, je m'change, je vais à l'étable, jusqu'à midi, bon midi je mange un petit peu, je vais m'reposer jusqu'à 15 h 30, donc calculez les heures de sommeil, sur quatre jours, calculez combien ça fait. » (un éleveur)

Il ne s'agit pas ici de valoriser l'investissement ou le zèle sur le mode d'une « France qui se lève tôt », mais bien de souligner la divergence entre les conditions de vie des agriculteurs et les acquis d'un certain nombre d'autres professions : les trente-cinq heures sont ainsi souvent mentionnées avec une certaine amertume pour illustrer le mouvement croissant de marginalisation de la profession.

3.2. Le retournement de la menace

Ces diverses interdictions d'exercice et formes de concurrences sont présentées comme générant un risque de cessation de l'activité et de repli de la profession, qui constitue précisément le pivot d'un retournement du discours. Il ne s'agit plus d'arguer de l'impuissance de la profession face à son éviction inexorable, mais bien de menacer les autres des conséquences mêmes de cette éviction. La menace planant sur la pérennité des exploitations devient alors menace proférée par les éleveurs à l'encontre des autres habitants, référant à l'importance méconnue de diverses fonctions de leur activité. Il s'agit là d'une rhétorique identifiable dans divers propos d'éleveurs n'exerçant pas de responsabilités professionnelles particulières, sur le mode : « *si on n'est plus là, vous allez voir...* » – qui peut être rapprochée de la menace que constitue la grève pour d'autres professions pour lesquelles ce moyen d'expression est disponible, au sens où la grève permet notamment de faire prendre conscience au reste de la société de l'utilité des fonctions remplies par la profession en jouant sur leur suppression temporaire.

Sur un registre culturel ou esthétique d'abord, un éleveur, responsable du GAEC, met en avant la manière dont son activité est l'objet d'une curiosité et d'un intérêt de la part de gens de passage, citadins auxquels il permet de découvrir un mode de vie qui ne leur est pas familier :

« Ben des gens qui viennent passer la journée, ben on va pique-niquer par en haut (sur l'alpage où les bêtes passent l'été) ; ah ben, les gens ils sont contents d'aller voir les vaches en alpage hein ! » (un éleveur)

Mais c'est surtout l'atteinte à la vie locale qui est soulignée par plusieurs éleveurs. L'un d'eux espère voir reprendre les exploitations « *pour faire vivre un peu le village* ». C'est aussi le rôle d'entretien de l'espace et la menace de l'enfrichement qui reviennent de façon très explicite dans les discours des éleveurs :

« Mais y aurait plus d'agriculture, mais vous verrez la gueule que ça aurait, le village ! Plein de trous, plein de, parce que après, où ça passe le sanglier ça pousse les saloperies, ça pousse de...[...] du rumex, des épines, ce que vous voulez hein. » (un éleveur)

Le manque de disponibilité d'une main d'œuvre agricole susceptible de débroussailler constitue de même une menace que les éleveurs retournent à l'encontre des autres habitants du village, comme des vacanciers ou gens de passage :

« Et heureusement qu'on est restés quelques paysans hein, si le village et les environs est encore, reste beau, c'est bien grâce aux paysans hein ; si y avait pas les paysans, ça serait la friche quoi, comme dans certaines communes. »
(l'éleveur-ouvrier)

Selon cette posture de la menace, des éleveurs mettent en parallèle les critiques des nuisances, d'une part, et les conséquences positives de l'activité de l'éleveur, d'autre part, qui ne seraient pas reconnues à leur juste valeur¹¹. Il s'agit de démontrer l'absurdité des critiques qui leur sont adressées, sur le mode *« il faut savoir ce que l'on veut »* :

« C'est un peu ce qui s'passe, les gens ils voudraient que le village il soit bien fauché, bien ci bien là, mais ils veulent pas d'nuisances autrement (...) enfin bon ! "vous voulez quoi ! ?" C'est comme je dis : ils veulent l'argent plus le beurre, encore. » (le même éleveur)

Outre la disparition pure et simple des agriculteurs, un autre type de scénario noir brandi par l'éleveur responsable du GAEC réfère à la transformation de leur activité et à sa déconnexion possible d'avec sa fonction de développement territorial. Certains font ainsi référence à une nouvelle forme de transhumance inverse, qui consiste à utiliser les alpages en été sans rester dans la région l'hiver. Un éleveur explique que les problèmes de viabilité des exploitations pourraient conduire à cantonner les alpages à un rôle de ressource en herbe d'été, sans que les agriculteurs ne s'installent dans la région :

« Ils {les futurs éleveurs} viendront ils pâtureront tout et puis, ils commenceront du fond du village avec les vaches, ils pâtureront, comme ils font aux B., jusqu'en alpage, quand ça arrive l'automne, ils reprennent leur troupeau, ils s'en vont dans un autre département, pour ça c'est pas un problème, des fermes y en a en bas (...) moi je dis que c'est comme ça que ça va se finir ! Pas aujourd'hui ni dans dix ans mais dans, j'en sais rien, s'ils nous mettent pas, s'ils nous font pas quelque chose pour l'gibier et ben... ça sera foutu. »

Cet extrait montre bien la réappropriation de la menace d'une « fin » proche par l'éleveur qui la fait planer sur les autres (*« c'est comme ça que ça va finir »*). Le contenu qu'il donne à cette menace concerne l'instauration d'un rapport totalement opportuniste au territoire. Pour nombre d'éleveurs, en effet, les personnes pratiquant la transhumance inverse avec l'ensemble du troupeau sont des profiteurs, qui bénéficient de l'existence de l'AOC¹² beaufort pour vendre cher le lait produit en alpage, mais n'affrontent pas les contraintes de l'élevage en montagne tout au long de l'année et ne contribuent ni à l'entretien de l'espace autour des villages, ni à la vie locale le restant de l'année. La fragilité de cette menace est cependant illustrée par le fait que certains élus estimeraient au contraire que cette pratique a le mérite de ne pas s'accompagner des nuisances liées au

¹¹ Bien sûr, ces fonctions méconnues ne le sont pas complètement : les éleveurs reprennent des préoccupations existant chez les non-agriculteurs, mais estiment que leur apport n'est pas assez reconnu.

¹² Appellation d'origine contrôlée.

séjour des animaux en étable pendant l'hiver (effluents d'élevage), tout en contribuant à une filière de produits de qualité et au maintien de l'usage des alpages...

4. Responsabilité et anticipation sur fond de « contraintes techniques »

Une deuxième rhétorique élaborée en réponse aux interpellations des habitants non-agriculteurs rompt avec la précédente au sens où il ne s'agit plus de rappeler les fonctions de l'activité en proférant une menace de cessation liée aux conditions trop difficiles d'exercice. Il s'agit de revendiquer une prise en compte accrue des non-praticiens (les voisins en l'occurrence), que les éleveurs chercheraient par anticipation à satisfaire dans toute la mesure des possibilités techniques. Ils développent ainsi une figure propre à la logique de management par le client (Cochoy, 2002 ; Boussard *et al.*, 2006) : comme pour le développement des procédures qualité dans les entreprises, il s'agit de prétendre satisfaire au mieux le client, voire d'anticiper sa demande. Ce type de rhétorique professionnelle est comparable à celle développée à l'occasion des initiatives prises dans le cadre de problèmes sanitaires (circuits de vente directe lors de la crise de la vache folle à la fin des années 1990 : Granjou, 2003 ; sélection génétique sur le critère de la résistance à la tremblante du mouton : Granjou, 2007). Elle revendique une prise en charge autonome et responsable des exigences exprimées par les voisins, en spécifiant toutefois simultanément que tout n'est pas « techniquement » possible. Pour reprendre la définition de Paradeise (1985), cette rhétorique insiste ainsi sur la capacité de réponse des praticiens plutôt qu'elle ne rappelle l'existence des besoins qu'ils satisfont (à la différence de la première rhétorique identifiée) ; surtout, elle affirme l'existence d'un « dispositif qui protège de l'arbitraire » en revendiquant la prise en charge responsable et zélée des problèmes de nuisance. La catégorie des contraintes techniques constitue alors un pendant essentiel de ce discours, en permettant de conserver une autonomie de la profession dans l'élaboration des réponses aux exigences exogènes.

4.1. Zèle et anticipation

À plusieurs reprises, les éleveurs arguent de leur prise en charge d'un problème (odeur, saleté, dégâts dus au piétinement, risques de pollution de l'eau) sur le mode de la réparation ou, plus souvent, de la prévention et de l'anticipation spontanée. On reconnaît cette ligne argumentaire lorsqu'un éleveur déclare avec humour que, contrairement aux sangliers, les éleveurs remettent le terrain en état après le passage des vaches (*cf. supra*).

Plusieurs extraits d'entretien témoignent d'une prise en compte des critiques ou exigences exprimées par les habitants dans les pratiques des éleveurs et d'une adaptation des pratiques en retour. C'est le cas, par exemple, d'un éleveur qui explique avoir anticipé les demandes de ses voisins et supprimé une fosse à fumier située au cœur du village, avant même que des remarques ne lui soient adressées :

« *Moi avant j'avais une fosse à fumier qui était contiguë de... j'y ai supprimé ; j'ai pas attendu qu'on me dise : il faut y enlever d'là.* » (l'éleveur-ouvrier)

La question de la formalisation de ce type de pratiques est cependant ambiguë dans le cadre de cette posture de valorisation de la profession. En effet, le caractère formalisé voire obligatoire des pratiques de prévention des nuisances peut précisément nuire au discours sur leur prise en charge autonome et responsable par la profession, comme le montre aussi l'exemple des nouvelles obligations d'identification des animaux et de traçabilité de leurs déplacements apparues après 1996, critiquées pour leur paperasserie et vécues en même temps comme un déni de reconnaissance des bonnes pratiques professionnelles spontanées (Granjou, 2003). Les éleveurs critiquent les obligations formelles qui leur sont imposées au titre qu'ils font déjà volontairement attention aux problèmes en jeu. Ainsi, l'un d'eux explique avoir depuis longtemps adapté ses pratiques à l'existence de risques de pollution de l'eau, en veillant à ce que ses vaches ne stationnent pas pour la traite ou pour dormir à proximité des sites de captage. L'absence de reconnaissance de leur bonne volonté au profit d'un registre d'imposition contraignante est alors stigmatisée par les éleveurs comme une rupture du dialogue :

« Mais bon les conseillers, maintenant, veulent avoir leurs barrières, et ben ils auront leurs fils hein, ils mettront leurs fils, ils mettront leurs filets et puis ils s'débrouilleront. » (l'éleveur-ouvrier)

L'activité d'entretien de l'espace se trouve prise dans la même ambiguïté. Les éleveurs de la commune, réticents à la signature de mesures agro-environnementales contractuelles, revendiquent pourtant de conduire des chantiers de débroussaillage manuel et mécanique sur un mode volontariste – selon un discours identifié également chez des éleveurs d'autres régions de France (Candau et Deuffic, 2004). Il s'agit pour eux d'un aspect du travail d'éleveur assumé traditionnellement et en routine dans la mesure où il correspond à une volonté d'avoir des prés et prairies « propres » (Miéville-Ott, 2001), mais aussi d'une façon de faire des économies de fourrage. La revendication d'entretien spontané de l'espace alimente ainsi une série de différenciations et de hiérarchisations, notamment lorsque les éleveurs revendiquent être plus zélés et efficaces que les agents de l'ONF¹³, ou en interne à la profession, lorsque les pluriactifs et les éleveurs à temps plein rivalisent sur ce point, de même que les éleveurs bovins et ovins. Cette revendication peut même renforcer dans certains cas l'image d'un éleveur moderne et bien équipé :

« Mes parcelles, je les entretiens, même très bien, parce que bon, j'ai même acheté du matériel pour les entretenir, alors bon, c'est impeccable {...}. Là justement, voyez, j'ai même encore acheté un truc en plus du broyeur, c'est une faucheuse débroussailleuse, pour aller dans les endroits où j'peux pas aller avec le broyeur. » (un éleveur)

4.2. Mais des contraintes techniques...

La description des changements techniques liés à la gestion des nuisances, et l'accent mis sur leur pénibilité, constitue le complément essentiel de ce discours sur la gestion responsable des nuisances. Il s'agit de faire connaître aux non-agriculteurs les réalités

¹³ Office national des forêts.

du métier, mais aussi de valoriser d'autant plus la bonne volonté des éleveurs en dépit des difficultés techniques :

« Pour sortir mes bêtes et tout, c'est vrai que, je le sens moi que c'est pénible, faut pas rêver hein ; pour sortir les bêtes, là dans le village, faut mettre des barrières partout parce que autrement, bon, ça va bien maintenant y a encore pas mal de trucs modernes, on arrive à les coincer, avec des barrières mais bon, faut arrêter les voitures, quand c'est le premier jour, vous voyez bien ; quand vous les rentrez, c'est pareil, il faut mettre des barrières pour pas qu'elles... »
(l'éleveur-ouvrier)

Dans ce cadre, les éleveurs soulignent que tout n'est pas possible : leur bonne volonté quant à la gestion des nuisances se heurte à des contraintes techniques rédhibitoires. L'épandage, par exemple, pose des problèmes qui se sont accrus au fur et à mesure que les agriculteurs se sont spécialisés dans l'activité d'élevage. Les seuls terrains encore cultivés sont les champs de pommes de terre et les jardins potagers, l'essentiel du territoire communal étant aujourd'hui en herbe. Or il est impossible d'utiliser autant d'effluents sur un pré que dans un champ, car le fumier frais et le lisier risquent de « brûler » l'herbe. Par ailleurs, les prés ne sont pas tous accessibles et la période d'épandage est réduite : la période idéale se situe à l'automne mais il arrive que les fosses soient pleines avant la sortie des animaux et qu'il faille impérativement les vider : « *la fosse, un jour ou l'autre, il faut la finir, il faut la vider* » (un éleveur). Plusieurs éleveurs insistent sur l'idée qu'il n'y a pas de réponse à la question de savoir où épandre, sans faire de déplacement trop coûteux à divers points de vue (temps, dépense en carburant).

Les éleveurs se livrent ainsi à un processus de « mise en technique » des nuisances, semblable à celui décrit par Hélène Brives (2001) au sujet du traitement des problèmes de pollution de l'eau par les conseillers agricoles. Ce recours au registre du « problème technique » et de la « solution technique » nous paraît constitutif d'une rhétorique qui souligne à la fois l'existence d'une capacité des praticiens à prendre en compte de façon responsable, en toute honnêteté pourrait-on dire, les exigences exogènes quant aux effets secondaires de leur activité, et les limites de cet investissement, sans que soit mise en cause la bonne volonté de l'éleveur :

« {Sur le fumier} Et puis ben les gens, bon ben les gens du village, ils sont pas toujours contents mais on n'y peut rien nous hein, faut bien qu'on l'mette quelque part ... ça sera bien dans toutes les communes pareil de toute façon, l'odeur on peut pas l'enlever hein! »

Il s'agit finalement là du tracé d'une frontière, par les éleveurs eux-mêmes, entre l'acceptable et l'inacceptable dans les changements de pratiques demandés par les non-agriculteurs, activité de délimitation qui renvoie à la fois à une forme de dialogue avec l'extérieur de la profession et à la conservation d'un certain monopole sur la définition de l'activité.

5. Conclusion

Cette étude témoigne ainsi du caractère pluriel des attentes vis-à-vis de la profession agricole. Elle souligne, selon une approche dialogique, les écarts existant entre les

attentes des non-praticiens et les réponses élaborées par les praticiens, mais aussi leurs tentatives d'ajustement. À travers une approche focalisée sur les interactions de voisinage dans une commune de montagne, elle témoigne du travail de renouvellement des rhétoriques professionnelles auquel se livrent les éleveurs en réponse aux interpellations dont ils sont l'objet de la part des acteurs non-agriculteurs de cette même commune. Cette étude de cas peut contribuer à alimenter la réflexion sur un certain nombre d'autres situations comparables de « profession contestée », situations qu'il nous semble possible de caractériser précisément par l'importance croissante prise par des acteurs extérieurs à la profession dans la définition du souhaitable, de l'inacceptable, des fins et des moyens et des critères de réussite de l'activité (Osty, 2003)¹⁴. Dans le cas de l'agriculture, l'hétérogénéité des rhétoriques professionnelles semble cependant refléter à ce stade les tensions internes dans lesquelles sont pris les professionnels en l'absence d'alignement des orientations dans un nouveau modèle professionnel émergent. Les deux types de rhétorique développée apparaissent difficilement cohérents, notamment du fait que le premier insiste sur le caractère passif des éleveurs, qu'il pose en victimes, alors que le second souligne leur capacité d'action autonome. Le développement d'un discours de victimisation et de menace ne peut que contribuer à amoindrir l'efficacité de tentatives visant à promouvoir une image de responsabilité professionnelle, et inversement ; c'est donc un risque de division qui ressort pour la communauté professionnelle.

Notre travail indique aussi l'intérêt d'une réflexion propre sur le rôle joué par l'enquêteur dans l'espace local d'interaction et de débat entre acteurs, en suggérant la manière dont la situation d'entretien constitue une occasion pour les enquêtés d'influencer, de renforcer ou de détourner les éléments du débat. Dans notre cas, selon que prévalait l'espoir que les enquêteurs étrangers parviennent à créer un espace public de discussion, ou plutôt la crainte qu'ils ne propagent des histoires que l'on voulait dissimuler ou clore et qu'ils n'attisent les conflits, les acteurs se sont montrés tantôt particulièrement loquaces tantôt plutôt silencieux. L'entretien paraît ainsi avoir joué un double rôle de caisse de résonance, mais aussi de substitut aux échanges et débats ayant effectivement lieu dans le réseau de voisinage. Cette situation induit nécessairement certaines limites dans la capacité de reconstitution dont peut arguer le sociologue vis-à-vis des débats effectifs structurant les relations de voisinage¹⁵. Certaines des critiques adressées aux éleveurs, comme certaines des « réponses » de ces derniers, ont été développées face à l'enquêteur à défaut de l'être face aux interlocuteurs concernés. Inversement, certains conflits et incidents ont été tus pendant les entretiens, alors qu'ils font grand bruit dans le quotidien des acteurs. Il importe alors que l'enquêteur recoure à des sources d'informations complémentaires pour ne pas risquer de rester dupe des récits racontés et des rôles endossés en entretien, et pour parvenir à saisir le degré de publicité des divers éléments évoqués dans l'espace local de voisinage. C'est ce qu'ont

¹⁴ On peut penser à la manière dont certaines catégories de fonctionnaires sont aujourd'hui l'objet de critiques portant sur les finalités de leur activité, sur la façon dont celle-ci est exercée (temps de travail), et *in fine* sur le bien-fondé de l'attribution de crédits publics pour les financer.

¹⁵ Si ces limites sont inhérentes à la méthodologie de l'entretien, elles paraissent particulièrement exacerbées ici du fait du contexte d'interconnaissance et des relations tendues au sein du voisinage.

permis les séances d'observation de divers événements de la vie agricole, l'enquête menée dans une commune voisine ainsi que la familiarité des enquêteurs avec les lieux.

Toutefois, cette situation d'enquête, pour peu qu'elle soit saisie dans une approche réflexive, ouvre sur un positionnement particulier du sociologue vis-à-vis des acteurs et groupes qu'il observe. Il ne lui revient plus en effet de révéler ou de dénoncer des rapports de domination ou des phénomènes d'exclusion (dont seraient victimes dans notre cas les agriculteurs « envahis » par des préoccupations et des critiques portées par le reste de la société), mais de reconnaître la place que lui-même tient dans le jeu d'acteurs, afin de cerner la façon dont l'entretien interpelle et constitue des enjeux de publication. Bien au-delà de la nécessité de « faire parler » les gens, le dispositif d'enquête reposant sur l'entretien, souvent considéré par le chercheur comme un simple passage obligé pour tenir et démarquer son propre discours savant (Bongrand et Laborier, 2005), est alors aussi l'occasion d'une « construction politique de la réalité ».

Bibliographie

- Alphandéry P., Fortier A. (2001) Can a territorial policy be based on science alone? The system for creating the Natura 2000 network in France, *Sociologia Ruralis* 41(3), 311-328.
- Baszanger I. (1990) Emergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation, *Revue Française de Sociologie* XXXI, 257-282.
- Becker H. (2006) *Le travail sociologique. Méthode et substance*, Fribourg, Academic Press Fribourg.
- Bertaux D. (1996) *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan Universités.
- Bizeul D. (1998) Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause, *Revue Française de Sociologie* XIX(4), 751-787.
- Bongrand P., Laborier P. (2005) L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? *Revue française de science politique* 55(1), 73-111.
- Boussard V., Loriol M. et Caroly S. (2006) Catégorisation des usagers et rhétorique professionnelle. Le cas des policiers sur la voie publique, *Sociologie du Travail* 48, 209-225.
- Brives H. (2001) Mettre en technique : conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne, Thèse, Université Paris X.
- Candau J., Deuffic P. (2004) La multifonctionnalité de l'agriculture sous condition. Le cas de l'entretien du paysage, *Les Cahiers de la multifonctionnalité* 7, 109-119.
- Coanus T. (1995) Paysages, risques naturels et intérêts locaux. Un conflit de représentation en moyenne montagne (Sainte-Foy Tarentaise, Savoie), in: *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Voisenat C., Paris, éditions MSH-Paris, 135-149.

- Cochoy F. (2002) Figures du client, leçons du marché, *Sciences de la société* 56, 3-23.
- Dégrange B. (2001) La mise à l'épreuve d'une profession. Le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais, Thèse, ENESAD.
- Delavigne A-H., Roy F. (2005) Images de bergers gestionnaires. Analyse anthropologique d'un corpus de films sur le pastoralisme, *Natures Sciences Sociétés* 13, 279-283.
- Goffman E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1 : *La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit. Dodier N., Baszanger I. (1997) Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique, *Revue Française de Sociologie* XXXVIII, 37-66.
- Granjou C. (2007) Quand la précaution se fait discrète. L'Etat et les professionnels dans la co-production d'une politique sanitaire, *Politix* 20(78), 135-154.
- Granjou C. (2003) L'introduction de la traçabilité dans la filière viande bovine, note de recherche, *Cahiers internationaux de sociologie* CXV, 327-342.
- Hilgartner S. (2000) *Science on Stage. Expert Advice as Public Drama*, Stanford, Stanford University Press.
- Lémery B. (2003) Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail* 45, 9-25.
- Lémery B., Ingrand S., Dedieu B. et Degrange B. (2005) Agir en situation d'incertitude : le cas des éleveurs de bovins allaitants, *Economie Rurale* 288, 57-69.
- Luginbühl Y. (1991) Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? *Etudes rurales* 121-124, 27-44.
- Mendras H. (1967) *La fin des paysans, innovations et changements dans l'agriculture*, Paris, SEDEIS.
- Miéville-Ott V. (2001) De l'ordre et de l'entretien. Les représentations paysannes de la nature et du paysage, in: *On achève bien les paysans*, Droz Y., Miéville-Ott V. (éd.), Genève, Georg, pp. 59-101.
- Nicourt C., Girault J.-M. (2006) Une co-construction territoriale des règles du travail d'éleveur ? *Economie Rurale* 291, 42-59.
- Osty F. (2003) *Le désir de métier. Engagement, identité, reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Paradeise C. (1985) Rhétorique professionnelle et expertise, *Sociologie du travail* 1, 17-31.
- Rambaud P. (1991) La Communauté européenne et la fin de l'exception agricole, *Revue Française de Sociologie* XXXII, 157-177.
- Rémy E. (éd.), Alphandéry P., Deverre C., Kalaora B., Perrot N., Billaud J.-P., Bockel N., Fortier A. et Pinton F. (1999) La mise en directive de la nature : de la directive Habitats aux prémices du réseau Natura 2000, Rapport pour le ministère de l'Environnement DGAD/SRAE, Réseau Espaces Protégés, Paris, 280 p.

- Rémy J. (2006) La place des vaches... Espaces, espèces et lien social en Tarentaise, *in* : *Acteurs et espaces de l'élevage (XVII^e-XXI^e siècle). Evolution, structuration, spécialisation*, Madeline P., Moriceau J.-P. (éds), Caen, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 221-31.
- Rémy J. (2005a) Des fruits communs aux groupements pastoraux : constructions d'identités professionnelles, *in*: *L'Autriche intérieure*, Busset T., Lorenzetti L., Mathieu J. et Stauber R. (éds), Zürich (CHE), Chronos Verlag, 251-265.
- Rémy J. (2005b) Une vie de remues ménages. Mobilités agropastorales en Tarentaise, *in*: *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Lorenzetti L., Head-König V. et Goy J. (eds), Berne, Peter Lang, 57-70.
- Rémy J. (2004) Les bichets d'herbe du fruit commun. Jouissance, partage et transmission d'un bien-fonds immatériel dans une commune de Tarentaise (Savoie), *in*: *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Dessureault C., Béaur G. et Goy J. (eds), Rennes, PUR, 47-59.
- Rémy J. (1995) Le manant, le savant et l'esthète : identités professionnelles et mesures agri-environnementales, *Natures, Sciences, Sociétés* 3(3), 252-257.
- Rémy J. (1987) La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du travail* 4, 415-441.
- Strauss A. (1992) *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, textes réunis par Baszanger I., Paris, L'Harmattan.

